

Nos services en matières de "gestion de fortune"

01-07-2007

Dernière mise à jour : 02-02-2008

NOS SERVICES EN MATIERE DE "GESTION DE FORTUNE"

-

- analyse neutre de votre (vos) portefeuille(s) titres

- suggestions pour d'éventuelles améliorations à apporter (arbitrage en actions, obligations de 1er ordre, placements à court terme, monnaies, métaux précieux. options, warrants, produits structurés, fonds de placement, hedge funds, etc…)

- propositions de « solutions personnalisées » pour l'investissement de vos liquidités (épargne, fonds 2ème et 3ème pilier, héritage, vente de propriété, assurance-vie échue, indemnités d'assurances et diverses, excédents de revenus, gains de loterie, etc…)

- élaboration de « plan de retraite » selon situation personnelle

- prise en considération des aspects fiscaux et de successions

- assurer un suivi dans l'évolution de vos investissements

- assistance dans vos relations avec votre banque

- mandat de gestion (en nombre limité)

- nouvelle relation bancaire : introduction facilitée auprès de l'une des plus grandes banques privées de Suisse

-
constitution de sociétés off shore (Panama, etc…), fondation de famille, trusts, etc…

25 ans d’expérience nationale et internationale en relation avec la gestion de fortune

Discrétion et secret professionnel garantis. Recevons ou nous déplaçons sur r.d.v.

NB : Nous ne traitons pas les affaires commerciales, crédits, documentaires et crédits hypothécaires, sauf s’il y a une relation directe avec la fortune personnelle.

Honoraires réduits à 50% pour la 1ère consultation.

TARIFS : Heure effective de consultant : net CHF 190.00 TTC

Mandat de gestion : de 1 à 1,5% p.a., selon importance du portefeuille

Référencé notamment auprès de la Banque

Julius Baer & Cie SA de Genève